

Réunion Export IA

mardi 17 novembre 2020 14:01

Animation : Boris Ollivier (DGAL), Mohamed BOUKOTAYA (DGAL), Marie-Hélène Angot (FAM), Hajer Atri (FAM)

Mise en place d'une cellule IA suite aux cas en Europe et au cas en France (Corse).

Situation en France / Europe

- Depuis le 20/10 (premier cas aux Pays-Bas), plusieurs pays ont notifié des foyers, à la fois dans la faune sauvage et en élevages :
 - o Allemagne
 - o Danemark*
 - o Pays-Bas
 - o Belgique*
 - o Suède
 - o Royaume-Uni
 - o Irlande*

**Cas seulement en faune sauvage. Pas de perte du statut indemne au sens de l'OIE.*

- Foyer notifié aujourd'hui en France - H5N8 HP - dans une animalerie en Haute-Corse. Mortalités constatées. Enquête épidémiologique en cours.
- **La France perd son statut indemne vis-à-vis de l'IAHP** (nous étions indemnes depuis le 27/10/2017).
- Il n'y a pas de risques zoonotiques pour les souches qui circulent en Europe (H5N8, H5N5, H5N1).
- Le niveau de risque en France est passé au niveau "élevé" sur l'ensemble du territoire.
- Le SNA et la FIA demandent de la clarté dans la communication vers les DDPP pour faciliter la signature des certificats. Des difficultés ont déjà été identifiées dans certaines DDPP.

Situation dans le Monde

- Des foyers partout dans le Monde depuis octobre : Chine, Afrique du Sud, Russie, Israël, Laos, ...

Point sur les outils de suivi

- [Plateforme ESA](#);
- Tableau de suivi des demandes et des retours/ solutions discutés en cellule export
- Bilan sanitaire sur Exp@don : Autres documents > Bilans sanitaire ==> tableau qui récapitule les Pays-Tiers et leur position respective vis-à-vis de l'IA.
- Suivi des embargos mis en place par les Pays-Tiers sur les autres Etats-Membres (EM).
- Il faut se référer en premier lieu aux mentions du CS.
 - o La notion de "zone" est parfois définie entre le Pays-Tiers et la France, sur le CS ou dans les usages.
 - o S'il n'y a pas de précision sur la "zone" on considère la ZS (10km) / ZP (3km) au sens de la réglementation UE.
- Deux notes seront disponibles :
 - o Note détaillée interne DGAL/FAM/Ambassades (non diffusable);
 - o Note synthétique pour les entreprises et leurs clients.
- Courriers officiels envoyés aux PT : pas de copies pour les professionnels mais un suivi des dates d'envoi et des destinataires.
- La DGAL a demandé aux CAA (Conseillers aux Affaires Agricoles) de ne pas être proactifs pour le moment, sauf demande particulière.

Tour des Pays (viandes et PABV)

- Pas d'accord de zonage pour :
 - **Congo** : pas de CS négocié. Demande d'aller au contact tout de suite en étant proactif pour éviter la fermeture de la France.
 - **Chine** : demande de la FIA de préciser les procédures et notamment les dates de blocage. Il est possible que les chinois bloquent 21j avant. A priori les DDPP ne peuvent plus signer les CS à la date de déclaration du foyer à l'OIE (17/11) mais la DGAL va vérifier que toutes les DDPP sont alignées car ce n'est pas précisé directement sur le CS mais sur le protocole.
 - **AFS** : demande de la FIA de pousser pour le zonage.
 - **Cuba** : demande de la FIA d'être proactif pour obtenir un feu-vert.
- Accords de zonage pour :
 - **Hong-Kong** : zonage OK (au département).
 - **Vietnam** : mention "élevages indemnes"
 - **Singapour** : zonage OK (au département).
 - **Japon** : respect du protocole sanitaire confirmé ce matin par les autorités japonaises, zonage OK (au département).
 - **Emirats** : zonage OK
 - **Philippines** : zonage OK
 - **Ukraine** : pour les viandes fraîches (cruées) application du CS TRACES qui prévoit un zonage kilométrique. Pour la VSM et les produits transformés les CS disponibles sur Exp@don prévoient un zonage (voir CS).

Prochaine réunion le 23/11 ==> merci de faire remonter vos difficultés.